

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01364

Numéro SIREN : 403 232 150

Nom ou dénomination : W.N.H. Expertise

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2019 sous le numéro de dépôt 10801

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

BDL
7 Place Du General De Gaulle 259480
La Bassee

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : W.N.H. Expertise

Numéro RCS : 403 232 150
Numéro Gestion : 1995B01364

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 7 place du Général de Gaulle
59480 La Bassée

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 17/06/2019

Sous le numéro : 10801

Délivré à Lille Métropole le 27 juin 2019

Le Greffier,

7015210801 MB

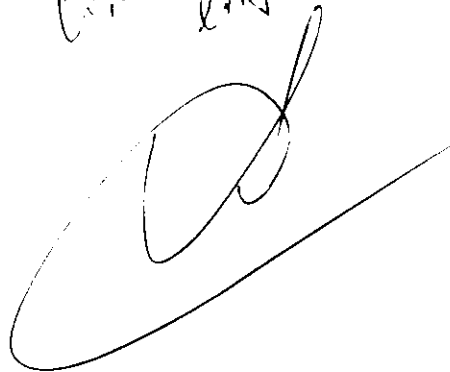
COMPTES ANNUELS

SAS WNH Expertise

7 Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE

Exercice clos le 30/09/2018

Carole Lutfi
Responsable

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Carole Lutfi, positioned below the printed name and title.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai	2 100	2 100		
Fonds commercial (1)	913 167		913 167	913 167
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	452 682	416 665	36 017	45 862
Installations techniques, matériel et outillage industriel	34 210	31 317	2 893	4 339
Autres immobilisations corporelles	318 021	261 261	56 759	62 029
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts	8 858		8 858	
Autres immobilisations financières	365		365	365
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 729 494	711 344	1 018 150	1 025 853
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	741 091	36 017	705 073	561 599
Autres créances	89 067		89 067	118 595
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	7 456		7 456	7 456
Disponibilités	528 951		528 951	619 824
Charges constatées d'avance (3)	4 645		4 645	6 692
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 371 209	36 017	1 335 192	1 314 166
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
TOTAL GENERAL	3 100 703	747 361	2 353 342	2 340 019
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			7 392	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			77 845	89 701

Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	195 051	195 051
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 191	18 933
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	321 261	238 456
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 086 503	1 002 440
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60 758	178 362
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 758	178 362
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 773	61 036
Emprunts et dettes financières diverses (3)	127 162	15 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 882	11 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 804	230 795
Dettes fiscales et sociales	483 696	424 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 596	
Produits constatés d'avance (1)	480 169	416 139
TOTAL DETTES	1 206 081	1 159 217
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 353 342	2 340 019
(1) Dont à plus d'un an (a)		4 773
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 194 199	1 142 562
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		

Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Production vendue (services)	2 837 475	2 671 661
Chiffre d'affaires net	2 837 475	2 671 661
Dont à l'exportation	1 700	3 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	52 938	77 595
Total I	2 890 413	2 749 256
Autres achats et charges externes (a)	920 843	889 987
Impôts, taxes et versements assimilés	36 727	28 718
Salaires et traitements	1 019 557	937 508
Charges sociales	406 238	365 199
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 415	37 097
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	31 017	46 539
Autres charges	13 860	33 420
Total II	2 464 656	2 338 468
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	425 757	410 788
De participation (3)	400	381
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	58	
Total V	458	381
Intérêts et charges assimilées (4)	2 995	2 992
Total VI	2 995	2 992
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-2 537	-2 612
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	423 220	408 176

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 685	2 659
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	117 604	8 000
Total VII	124 289	10 659
Sur opérations de gestion	846	9 513
Sur opérations en capital	95 580	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		82 604
Total VIII	96 425	92 117
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 863	-81 458
Impôts sur les bénéfices (X)	129 822	88 262
Total des produits (I+III+V+VII)	3 015 160	2 760 295
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 693 898	2 521 839
BENEFICE OU PERTE	321 261	238 456
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		2 053

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 2 353 342 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 321 261 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 47 204 euros a été porté au crédit du compte 649 "Charges de personnel" CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	915 267			915 267
Immobilisations corporelles	794 773	19 854	9 714	804 913
Immobilisations financières	456	13 000	4 142	9 314
Total	1 710 496	32 854	13 856	1 729 494
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	2 100			2 100
Immobilisations corporelles	682 543	36 415	9 714	709 244
Immobilisations financières				
Total	684 643	36 415	9 714	711 344
ACTIF NET				1 018 150

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 854	13 000	32 854
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 854	13 000	32 854
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 714	4 142	13 856
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 714	4 142	13 856

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2018

Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	609 464
Total	913 167

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 844 025 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 858	7 392	1 466
Autres	365		365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	741 091	697 870	43 221
Autres	89 067	54 443	34 624
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 645	4 645	
Total	844 025	764 350	79 675
Prêts accordés en cours d'exercice	13 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 142		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	147 691
FAE J LAIGNEL	3 600
Frs Avoirs non parv	840
Etat – produits à recevoir	34 624
Divers – produits à recevoir	4 517
Total	191 272

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 7 980 euros pour une valeur comptable de 7 456 euros. Le montant des plus value latentes s'élève à 524 euros.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	47 314	31 017	42 314	36 017
Total	47 314	31 017	42 314	36 017
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		31 017	42 314	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 36 017 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	36 017
TOTAL	36 017

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	178 362		117 604		60 758
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	178 362		117 604		60 758
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			117 604		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 194 199 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 194 199 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	32 141
Associés – intérêts courus	869
DETTES PROV POUR CP	47 800
PVI A PAYER	78 750
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	21 510
CS S/ PVI A PAYER	31 500
Etat CHARGES A PAYER	21 980
Total	248 696

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	4 645		
Total	4 645		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	480 169		
Total	480 169		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation	400	381
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	58	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	458	381
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 995	2 992
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 995	2 992
Résultat financier	-2 537	-2 612

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 Transfert de charges d'exploitation	249	
79115000 Subv./embauches	1 928	
79118000 Transfert rbourst assurance	4 517	
79122000 Transfert rbourst CPAM	1 568	
79123000 Transfert FPC	200	
79124000 Transfert rbourst Uniprévoyance	2 163	
	10 625	
Total	10 625	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	846	
Autres charges	95 580	
Rentrées sur créances amorties		5 742
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		943
Provisions pour risques et charges		117 604
TOTAL	96 425	124 289

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière copieur	14 969
Autres engagements donnés	14 969
Total	14 969
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de GAULLE

59480 LA BASSEE

SIREN 403 232 150

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30/09/2018

Jérôme DAVID

Expert comptable & Commissaire aux comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre à Lille

Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

Siège social : 1, Place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE

Téléphone 03 20 17 17 70

Fax 03 20 17 17 71

E mail : jedavid@nordnet.fr

Ce rapport contient 23 pages

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de Gaulle

59480 LA BASSEE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

A l'assemblée générale.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la de la société par actions simplifiée W.N.H. EXPERTISE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

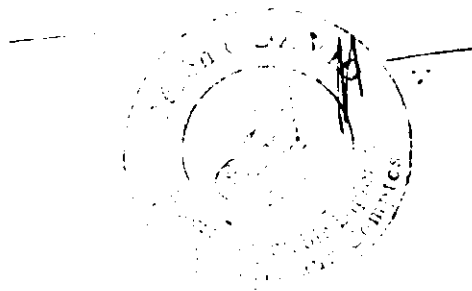
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

W.N.H. EXPERTISE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LILLE, le 29/03/2019
Le commissaire aux comptes
Jérôme DAVID



Formulaire obligatoire, article 57 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS WNH Expertise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 7 Place du Général de Gaulle 59460 LA BASSEE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 0 3 2 3 2 1 5 0 0 0 0 2 5		Néant ☐				
		Exercice N clos le 30/09/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 100		
		Fonds commercial (1) AH	AI	913 166		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	452 682		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	34 210		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	318 020		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	15		
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	76		
		Prêts BF	BG	8 857		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	364		
TOTAL (II) BJ		BK	1 729 493	711 343	1 018 150	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	741 090	36 017	705 073
		Autres créances (3) BZ	CA	89 067		89 067
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	7 455		7 455
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	528 951		528 951
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 644		4 644
TOTAL (III) CJ		CK	1 371 209	36 017	1 335 191	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + VI) CO	3 100 703	IA	747 360	2 353 342	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an			
CP		7 392	CR	77 844		
Clause de réserve de propriété * Immobilisations		Stocks :	Créances			

Formulaire obligatoire, article 114
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SAS WNH Expertise		Neant		*	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	500 000		DA	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	195 051		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC			
	Réserve légale (3)			DD	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ		DG	20 190		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	321 261		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
		TOTAL (I)			DL	1 086 503	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	60 758		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	60 758		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 772		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	127 161		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	11 882		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	72 803		
	Dettes fiscales et sociales			DY	483 695		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	25 595		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)			EB	480 169		
	TOTAL (IV)			EC	1 206 080		
	Ecart de conversion passif*		(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 353 342		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC			
		Écart de réévaluation libre		ID			
		Réserve de réévaluation (1976)		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 194 198		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS WNH Expertise		Neant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	2 835 775	FH	1 700	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 835 775	FK	1 700	FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH
Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENOUOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

[illegible]

Formulaire obligatoire (annexé à l'annexe
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WNH Expertise										Néant *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Concurremment à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	915 266	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	452 682	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	34 210	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	86 041	KW	KX	6 823	
		Matériel de transport *				KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	221 839	LC	LD	13 031	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	794 773	LO		LP	19 854	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
		Autres participations					8U	15	8V		8W
		Autres titres immobilisés					IP	76	IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières					IT	364	IU		IV	13 000	
TOTAL IV				LQ	456	LR		LS	13 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 710 496	OH		OJ	32 854		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par versement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LY		LW	915 266	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS	MG		MH	452 682	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	34 210	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers			IU	MM		MN	92 864	MO	
		Matériel de transport			IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	9 714	MT	225 156	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			IY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV	NG	9 714	NH	804 912	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IJ	OU		M7		OW		
		Autres participations		IO	OX		OY	15	OZ		
		Autres titres immobilisés		II	2B		2C	76	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	4 142	2F	9 222	2G				
TOTAL IV		I3	NJ	4 142	NK	9 313	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	13 856	OL	1 729 493	OM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 173 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS WNH ExpertiseNeant ☐**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations, dotations de l'exercice	Diminutions, amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 2 100	PF	PG	PH 2 100
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions		PM	PN	PO	PP
Sur sol propre		PR	PS	PT	PU
Sur sol d'autrui		PV 406 820	PW 9 844	PX	PY 416 664
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PZ 29 871	QA 1 446	QB	QC 31 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD 60 837	QE 8 850	QF	QG 69 688
Autres		QH	QI	QJ	QK
Immobilisations corporelles		QL 185 013	QM 16 273	QN 9 714	QO 191 573
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP	QR	QS	QT
Emballages récupérables et divers		QV 682 543	QW 36 414	QX 9 714	QY 709 243
TOTAL III		QZ	OV	OW	OX 711 343
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON 684 643	OP 36 414	OQ 9 714	OR

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
TOTAL III	X9	X10	X11	X12	X13	X14	X15
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	Y1			Y2			Y3
Total général (I+II+III+IV)	Y4	Y5	Y6	Y7	Y8	Y9	Y10
Total général non venté (Y4-Y5-Y6)	Y11		Y12	Y13		Y14	Y15
Total général non venté (Y11-Y12-Y13)	Y16		Y17	Y18		Y19	Y20

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire, article 33 A
du Code général de l'impôtDésignation de l'entreprise SAS WNH ExpertiseNeant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	IJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI					10

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note de n° 2052

Formulaire obligatoire, article 57 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SAS WNH Expertise		Neant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	8 857	UR	7 392	US	
	Autres immobilisations financières	UT	364	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	43 220			43 220	
	Autres créances clients	VX	697 869	697 869			
	Créance représentative de titres (Prêt ou remis en garantie) ☐ UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 474	2 474		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 266	28 266		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	34 624		34 624	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	23 702	23 702			
	Charges constatées d'avance	VS	4 644	4 644			
	TOTALUX		VT	844 025	VU	764 349	VW
	RENOIS	(1) Montant des	VD	13 000			
- Prêts accordés en cours d'exercice		VE	4 142				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 772	4 772			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	72 803	72 803			
Personnel et comptes rattachés		8C	202 168	202 168			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	116 163	116 163			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	143 384	143 384			
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 980	21 980			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	127 161	127 161			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 595	25 595			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZI					
Produits constatés d'avance		8L	480 169	480 169			
TOTALUX		VY	1 194 198	VZ	1 194 198		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	56 262	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 2 353 342 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 321 261 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 47 204 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	915 267			915 267
Immobilisations corporelles	794 773	19 854	9 714	804 913
Immobilisations financières	456	13 000	4 142	9 314
Total	1 710 496	32 854	13 856	1 729 494
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	2 100			2 100
Immobilisations corporelles	682 543	36 415	9 714	709 244
Immobilisations financières				
Total	684 643	36 415	9 714	711 344
ACTIF NET				1 018 150

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 854	13 000	32 854
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 854	13 000	32 854
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 714	4 142	13 856
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 714	4 142	13 856

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	609 464
Total	913 167

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 844 025 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 858	7 392	1 466
Autres	365		365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	741 091	697 870	43 221
Autres	89 067	54 443	34 624
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 645	4 645	
Total	844 025	764 350	79 675
Prêts accordés en cours d'exercice	13 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 142		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	147 691
FAE J LAIGNEL	3 600
Frs Avoirs non parv	840
Etat – produits à recevoir	34 624
Divers – produits à recevoir	4 517
Total	191 272

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 7 980 euros pour une valeur comptable de 7 456 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 524 euros.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	47 314	31 017	42 314	36 017
Total	47 314	31 017	42 314	36 017
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		31 017	42 314	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation a hauteur de 36 017 euros. Par categorie, les éléments significatifs sont

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	36 017
TOTAL	36 017

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	178 362		117 604		60 758
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	178 362		117 604		60 758
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			117 604		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 194 199 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 194 199 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	32 141
Associés – intérêts courus	869
DETTES PROV POUR CP	47 800
PVI A PAYER	78 750
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	21 510
CS S/ PVI A PAYER	31 500
Etat CHARGES A PAYER	21 980
Total	248 696

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	4 645		
Total	4 645		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	480 169		
Total	480 169		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation	400	381
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	58	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	458	381
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 995	2 992
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 995	2 992
Résultat financier	-2 537	-2 612

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	249	
79115000 – Subv/embauches	1 928	
79118000 – ffert reboursr assurance	4 517	
79122000 – ffert reboursr CPAM	1 568	
79123000 – ffert FPC	200	
79124000 – ffert reboursr Uniprévoyance	2 163	
	10 625	
Total	10 625	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	846	
Autres charges	95 580	
Rentrées sur créances amorties		5 742
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		943
Provisions pour risques et charges		117 604
TOTAL	96 425	124 289

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière copieur	14 969
Autres engagements donnés	14 969
Total	14 969
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement

WNH EXPERTISE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 500 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE

59480 LA BASSEE

403 232 150 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 22 MARS 2019

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 321 261.17 euros, de la manière suivante :

- un résultat de	321 261.17 €
- soit un bénéfice distribuable de	321 261.17 €
- une somme de	316 264.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	5.20 €
- le solde.....	4 997.17 €
affecté en totalité au compte « Autres réserves ».	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 5.20 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 7 846.80 euros est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 308 417.20 euros n'étant pas éligible à cet abattement.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2017

- Dividende global distribué :	237 198.00 €
soit, par titre :	3.90 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	5 885.10 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	231 312.90 €

Exercice : 30/09/2016

- Dividende global distribué :	225 034.00 €
soit, par titre :	3.70 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	219 450.70 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	5 583.30 €

Exercice : 30/09/2015

- Dividende global distribué :	255 369.92 €
soit, par titre :	4.42 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.



Le 20/09/2016